



Timbres, collection Paul BLAN - Salle des Ventes Favart - Mardi 8 mars 2016 à 14 h

ADER
Nordmann

CONSULTANT

Patrick MARÉCHAL
Tél. : 06 08 45 05 14



Lot 2 (taille réelle)



Mardi 8 mars 2016 à 14 heures

Vente aux enchères publiques

Salle des Ventes Favart
3, rue Favart 75002 Paris

Responsable de la vente :

Xavier DOMINIQUE
xavier.dominique@ader-paris.fr
Tél. : 01 78 91 10 09

**Expositions publiques
à la Salle des Ventes Favart**

Lundi 7 mars de 11 h à 18 h
Mardi 8 mars de 11 h à 12 h

Téléphone pendant l'exposition :
01 53 40 77 10

**Catalogue visible sur
www.ader-paris.fr**

**Enchérissez en direct sur
www.drouotlive.com**

DrouotLIVE³₆₀

En 1^{re} de couverture, est reproduit le lot 2

**TIMBRES
&
HISTOIRE POSTALE**

Collection Paul Blan

Paul BLAN - Biographie



Paul Blan naît en 1906 en Algérie à Sidi Bel Abes, où son père est en poste en qualité de Médecin Militaire. Dès son enfance il est sensibilisé avec son frère Georges à la philatélie et à l'histoire qu'elle raconte. Il fait ses études de médecine à l'école militaire de Lyon et est reçu brillamment en 1928.

En 1934, il épouse Renée Chorenne, ils auront une fille Marie-Claude qui naît en 1938. Pendant la guerre il est au service des malades ; sous couvert de sa position de Médecin Militaire, en poste à Belfort, il facilite des évasions vers la Suisse limitrophe.

Après la libération il va occuper différentes fonctions qui l'amèneront à voyager en France et à l'étranger, notamment en Autriche. Un important problème de santé empêchera sa nomination comme Médecin-Chef de l'hôpital Michel Levyde Marseille et de la direction de l'école de santé militaire de Lyon. Il termine sa carrière de militaire avec le grade de Médecin-Général.

Tout au long de sa vie de militaire il consacre une partie importante de ses loisirs à la philatélie, il reprend la collection de son père, qui a notamment acheté le fameux 1 Franc vermillon chez Brun dans les années 1920, et la développe dans une optique de collectionneur «à l'ancienne».

Paul Blan s'intéresse aux plis postaux et aux voyages que racontent ces documents. Son père et lui ont, au fil des années, acquis quelques pièces intéressantes.

Avec son frère Georges, gouverneur de l'AEF et de l'AOF, en prise directe avec l'époque coloniale, Paul Blan s'intéresse naturellement aux colonies Britanniques. C'est ainsi qu'il constitue notamment des collections de Chypre, de Malte et de Gibraltar.

Son parcours de collectionneur l'amène à fréquenter d'autres collectionneurs, il investit du temps et de l'argent dans ses collections et passe de longues heures dans son bureau à y travailler. Il achète régulièrement à des marchands Lyonnais comme J. Peyrieux mais aussi chez les grands marchands parisiens des années 70 tel que Roumet ou Jamet. Il participe aux ventes sur offres des grandes maisons britanniques et suisses. On notera la présence intéressante dans la vente de l'«émission de Bordeaux».

Paul Blan entretient au sein de sa famille un certain secret sur son réseau, et notamment sur un certain marchand grec qui cherche pour lui des timbres particuliers. Il initie son gendre Jean-François Levenq et ses petits-fils aux « beaux timbres » et au sens de la collection.

Sa retraite et les dix dernières années de sa vie lui donnent plus de temps ; il met en ordre ses collections. Pendant ses longues promenades quotidiennes, qu'il effectue dans la maison de campagne de son épouse, il songe à ses collections, au sens qu'il veut leur donner et à ses prochaines acquisitions. Il développe également des collections thématiques sur des sujets qu'il affectionne particulièrement comme la musique.

Paul Blan était un homme secret et discret ; il était rigoureux, droit et pourtant plein d'humour. Sa collection est plus bavarde que lui et nous livre sans doute le reflet de son caractère et de l'époque qu'il a traversée.

Presque 40 ans après sa disparition, sa fille et ses petits-enfants décident de vendre cette collection, n'étant pas eux même collectionneurs. Ils confient à l'étude ADER assistée de Patrick Maréchal le soin d'organiser une vente « Médecin Général Blan » et ainsi de rendre hommage à l'homme et à son travail de collectionneur.

- | | | | |
|----|--|-----|---|
| 1. | France, lot de lettres anciennes, Cérès et Empire
4 500 / 5 000 € | 7. | France, lot de timbres classiques
2 200 / 2 500 € |
| 2. | 1 Franc Vermillon vif n°7
6 000 / 6 500 € | 8. | Colonies Générales, lot de timbres
1 500 / 1 800 € |
| 3. | France, lot de lettres anciennes, Empire et Émission
de Bordeaux
1 500 / 1 800 € | 9. | Colonies Générales, lot de lettres
2 200 / 2 500 € |
| 4. | France, lot de timbres n°1 à 6
2 000 / 2 500 € | 10. | France, lot de lettres anciennes
1 200 / 1 500 € |
| 5. | France, lot de timbres n°9 à 37
4 000 / 4 500 € | 11. | 2 albums de lettres
800 / 1 000 € |
| 6. | France, lot de timbres, Émission de Bordeaux
3 500 / 4 000 € | 12. | 8 classeurs de timbres, tous pays
700 / 800 € |



Monsieur
Michele Mattet
Maison du poids de ville
à Clermont Ferrand

- | | |
|--|--|
| <p>13. Lot de lettres, tous pays, contenues dans 6 albums
1 000 / 1 200€</p> | <p>19. Colonies anglaises dont Gambie, Sierra Léone, etc.
1 800 / 2 000€</p> |
| <p>14. Gibraltar et divers pays, timbres dans un album
2 500 / 2 800€</p> | <p>20. Japon, 2 albums Yvert
1 000 / 1 500€</p> |
| <p>15. Chypre, 1 album Yvert
2 000 / 2 500€</p> | <p>21. Colonies françaises dont Gabon, Congo dans 1 album
2 300 / 2 500€</p> |
| <p>16. Malte, 1 album Yvert
2 000 / 2 500€</p> | <p>22. Tous pays dont France, Monaco dans 9 albums et classeurs
1 200 / 1 500€</p> |
| <p>17. Italie, 1 album petit format, timbres anciens
400 / 500€</p> | <p>23. Lettres tous pays
300 / 400€</p> |
| <p>18. Grèce, 1 album Yvert
800 / 1 000€</p> | <p>24. 7 classeurs de timbres tous pays
300 / 400€</p> |



F. Gagnier



54
Montigny
s-Maignes

Monsieur
Guedon-jean-françois, soldat au
1^{er} Régiment Lanciers, en Remonte poste
Restante à Cambrai, (Nord) en
à La suite du Détachement,
à Cambrai



43 Boulevard
Repart 2

Monsieur

Maître N^o 9
Rue Manjardin
N^o 13a Nîmes







Lot 4 (détail)



Lot 5 (détail)



Lot 6 (détail)



Lot 7 (détail)



Par Courrier français.

2/3

Monsieur

E. Goyriens

RD

Chez Monsieur A. Cabrol ^{g^{ne}},



Bordeaux.

CONDITIONS DE LA VENTE

Conditions générales:

La vente se fera expressément au comptant.

Aucune réclamation ne sera recevable dès l'adjudication prononcée, les expositions successives permettant aux acquéreurs de constater l'état des objets présentés.

L'adjudicataire sera le plus offrant et dernier enchérisseur et aura pour obligation de remettre ses nom et adresse. En cas de contestation au moment des adjudications, c'est-à-dire s'il est établi que deux ou plusieurs enchérisseurs ont simultanément porté une enchère équivalente, soit à haute voix, soit par signe, et réclament en même temps cet objet après le prononcé du mot « adjudgé », ledit objet sera immédiatement remis en adjudication au prix proposé par les enchérisseurs et tout le public sera admis à enchérir à nouveau.

La date indiquée entre crochets [...] correspond à la création du modèle. La pièce présentée ayant été réalisée postérieurement.

Les éventuelles modifications aux conditions de vente ou aux descriptions du catalogue seront annoncées verbalement pendant la vente et notées sur le procès-verbal.

Frais de vente et paiement:

L'adjudicataire devra acquitter, en sus du montant de l'enchère, par lot, les frais et taxes suivants:

- 25 % TTC, sauf pour les livres 22 % TTC
- 7 % de frais additionnels au titre de la taxe à l'importation temporaire, pour les lots dont le numéro est précédé d'un astérisque

Dans certains cas, ces frais pourront faire l'objet d'un remboursement à l'acheteur.

- Les adjudicataires souhaitant régler leurs achats par virement ou chèque tiré sur une banque étrangère devront s'acquitter d'un débours supplémentaire de 20 euros.

Le paiement devra être effectué immédiatement après la vente:

- en espèces (euros) jusqu'à 3 000 € pour les ressortissants français ou jusqu'à 15 000 € pour les ressortissants étrangers
- par chèque bancaire (en euros) à l'ordre de ADER, avec présentation obligatoire d'une pièce d'identité en cours de validité
- par carte bancaire (Visa, Mastercard)
- par virement bancaire en euros à l'ordre de ADER

Banque BNP PARIBAS, Agence centrale, 1 bd Haussmann, 75009 PARIS

RIB : 30004 00828 00010945051 76

IBAN : FR76 3000 4008 2800 0109 4505 176

BIC : BNPAFRPPAC

Photographies et conception du catalogue: Sam MORY et Élodie BROSSETTE

Ordres d'achat:

Un enchérisseur ne pouvant assister à la vente devra remplir le formulaire d'ordre d'achat inclus dans ce catalogue.

ADER agira pour le compte de l'enchérisseur, selon les instructions contenues dans le formulaire d'ordre d'achat, ceci afin d'essayer d'acheter le ou les lots au prix le plus bas possible et ne dépassant, en aucun cas, le montant maximum indiqué par l'enchérisseur.

Ledit formulaire devra être adressé et reçu à l'étude au plus tard 24 heures avant le début de la vente.

Les ordres d'achat ou les enchères par téléphone sont une facilité pour les clients. ADER n'est pas responsable pour avoir manqué d'exécuter un ordre par erreur ou pour toute autre cause. Merci de vérifier après envoi que votre ordre d'achat a été dûment enregistré.

Transports des lots / Exportation:

Dès l'adjudication prononcée, les achats sont sous l'entière responsabilité de l'adjudicataire.

Aucun lot ne sera remis aux acquéreurs avant acquittement de l'intégralité des sommes dues. Les achats de petit volume seront transportés chez ADER, 3 rue Favart 75002 Paris, où ils seront gardés en dépôt à titre gracieux pendant 14 jours.

Les achats volumineux seront entreposés, à leurs conditions et frais, au magasinage de l'Hôtel Drouot, 6 bis rue Rossini 75009 Paris, où ils pourront être retirés sur présentation du bordereau acquitté.

Les acheteurs, souhaitant exporter leurs achats, devront le faire savoir au plus tard le jour de la vente. Ils pourront récupérer la TVA sur les honoraires d'achat à la condition qu'un justificatif de douane en bonne et due forme soit remis à ADER et que le nom de la Maison de Vente y soit mentionné en tant qu'exportateur.

Défaut de paiement:

À défaut de paiement par l'adjudicataire de la totalité des sommes dues, après une seule mise en demeure restée infructueuse, le bien est remis en vente à la demande du vendeur sur folle enchère de l'adjudicataire défaillant. Si le vendeur ne formule pas cette demande dans un délai de trois mois à compter de l'adjudication, la vente est résolue de plein droit, sans préjudice de dommages et intérêts dus par l'adjudicataire défaillant.

En outre, ADER se réserve le droit de réclamer à l'adjudicataire défaillant, des intérêts au taux légal, le remboursement de tous les frais engagés pour le recouvrement des sommes dues par lui, ainsi que le paiement de la différence entre le prix d'adjudication initial et le prix d'adjudication sur folle enchère, s'il est inférieur, ainsi que les coûts générés par les nouvelles enchères.

ISO 9001:2008

BUREAU VERITAS
Certification



